

Parc national des Pyrénées

Orientation 27: Accompagner une gestion forestière respectueuse des enjeux environnementaux et de la spécificité des paysages pyrénéens

[...]

MESURES CONTRACTUELLES PERMETTANT D'ATTEINDRE CETTE ORIENTATION

• MESURES DE CONNAISSANCE

- Identifier la dynamique forestière dans les approches paysagères du territoire ;

[...]

- Définir et préserver la valeur culturelle des paysages et des patrimoines forestiers ;

- Approfondir la spécificité des écosystèmes forestiers au regard de la biodiversité.

• MESURES DE PRESERVATION DES ECOSYSTEMES ET DES ESPECES

- Mettre en oeuvre les référentiels, les outils techniques et recommandations sylvicoles relatives au maintien de la biodiversité et les faire évoluer

[...]

- Limiter l'accès des véhicules à moteur aux seuls usagers professionnels dans les zones à enjeux ;

- Renforcer une gestion attentive à la biodiversité du territoire et aux valeurs patrimoniales (bois morts, très gros bois, composition des peuplements, richesse des structures, durée des rotations...)

[...]

- Privilégier les peuplements autochtones et leur régénération naturelle, favoriser le maintien d'essences secondaires dans les peuplements.

[...]

• MESURES DE SOUTIEN A L'ACTIVITE FORESTIERE

- Développer des schémas concertés pour la mobilisation des bois à partir du potentiel de production, de l'accessibilité et des enjeux écologiques

• MESURE DE VALORISATION

Parc national des Pyrénées

- Intégrer et valoriser les surfaces hors sylviculture dans les aménités de la gestion forestière.

- **MESURE DE FORMATION**

- Organiser des journées forestières destinées aux professionnels et aux valléens.

Contributions attendues des communes

- S'intéressent à la plus-value environnementale de l'activité forestière de leur commune ;

- S'impliquent dans une démarche de qualité des paysages du territoire ;

- Prennent en compte la préservation des sites vitaux, de la quiétude des espèces sensibles et les stations de flore menacées dans leur projet d'aménagement.

Rôles de l'établissement public du Parc national des Pyrénées

- Conseille les gestionnaires dans leur projet d'aménagement pour la prise en compte de la sensibilité des paysages, des écosystèmes et des espèces (préservation des sites vitaux, de la quiétude des espèces sensibles et les stations de flore menacées) ;

- S'associe à la recherche de partenaires financiers pour la prise en compte de la plus-value environnementale apportée à la gestion forestière et aux chantiers ;

- Favorise la réalisation de schémas de mobilisation.

Principaux autres partenaires à mobiliser

Collectivités territoriales, DDT, DDTM, ONF, CRPF, syndicats des propriétaires forestiers, Interprofession bois, associations de protection de la nature, INRA, organismes de recherche forestière, chambres d'agriculture, ACOFOR, Commissariat de massif des Pyrénées, CBNPMP ...

Page 127 de la Charte PNP

Référence ID de l'article : #2340

Auteur : Alicia Lambert

Dernière mise à jour : 2014-04-15 13:59